

LUFRAGERM +

Détergent - Désinfectant

UTILISATION

LUFRAGERM + s'utilise pour le lavage et la désinfection de toutes surfaces lavables dans les collectivités, cuisines et industries agroalimentaires.

Il est autorisé pour la désinfection bactéricide et fongicide des matériels de transport, des locaux de stockage des produits d'origine végétale (dose 1%) et d'origine animale (dose 0,75%).

Il est également autorisé pour la désinfection du matériel de laiterie (dose 0,75%).

LUFRAGERM + est homologué sous le N° 9700485 délivré par le ministère de l'agriculture le 1/10/97.

A utiliser sur les surfaces par pulvérisation, en centrale de désinfection ou en trempage pour le matériel.

Rincer à l'eau potable.

Solution à diluer à usage exclusivement professionnel.

Chlorure de didecylméthylammonium 4,55% (m/m)

CARACTÉRISTIQUES

- Liquide transparent jaune
- pH environ 12,5
- Densité environ 1,025 (20°C)

LÉGISLATION

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des surfaces destinées à être en contact avec les denrées alimentaires. (Arrêté du 8 septembre 1999).

Conforme à la biodégradabilité des détergents (règlement CE N° 648/2004)

99,31% des substances pouvant être biodégradées sont facilement biodégradables selon les lignes directrices OCDE 301.

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide:

NF T 72 171, 0,75%, 5 min.,

EN 1276, 20°C, 1%, 5 min., conditions de propreté.

Virucide:

EN 14476 sur H3N8 et H1N1, 1%, 15min., conditions de saleté,

Selon le RKI, actif sur l'hépatite B, 3%, 30min., conditions de saleté

Fongicide:

EN 1275, 20°C, 3%, 30min.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Les recommandations complètes relatives aux précautions d'usage et d'élimination du produit sont disponibles sur la fiche de données de sécurité du produit, accessibles sur Internet : www.christeyns.com ou www.quickfds.com.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RÉFÉRENCES

300093

4 x 5 L

300095

20 L

>> BACTÉRICIDE - FONGICIDE
VIRUCIDE
>> CONTACT ALIMENTAIRE

